

JALHAY

# Le potager collectif quasiment finalisé

Des jeunes ont fini l'aménagement du potager collectif de la maison des jeunes. Reste à y mettre la terre et les graines.

● Antoine VIDUA

Cela faisait de nombreuses semaines qu'il sortait, petit à petit, de terre : dès la seconde quinzaine de juillet, jeunes, moins jeunes et équipes de la maison des jeunes (MJ) de Jalhay-Sart se sont affairés à aménager en potager collectif d'environ 140m<sup>2</sup> le jardin situé juste à côté du bâtiment de la MJ. Ce mercredi après-midi, avec l'aide toujours précieuse de Christophe Meyer (alias Jango potager), la touche finale aux infrastructures a été apportée.

« Le composte est OK, le mobilier de jardin a été construit – en collaboration avec Kalbut DSGN – et, ce mercredi, nous avons finalisé les six bacs en bois, dans lesquels nous allons semer », dévoile Ju-



Eclat Philippe Laboye

Les jeunes étaient à pied d'œuvre, ce mercredi, pour terminer les bacs du potager collectif.

lien Demelenne, qui a chapeauté le projet avec sa collègue de la MJ Cathy Herco.

Au total, une quinzaine de personnes se sont attelées à la réalisation du potager. Julien Demelenne en attend un plus grand nombre lorsque les fruits du labeur commenceront à être récoltés.

« L'idée était de déjà semer deux-trois petites choses avant l'hiver : des oignons, de l'ail... Nous devons toutefois attendre d'avoir la terre... Nous verrons... L'objectif principal, c'est d'attaquer les semis au printemps prochain. Nous devons encore réfléchir à ce que nous sèmerons mais ce qui est certain, c'est que nous travaillerons

avec des "vieilles graines", c'est-à-dire non génétiquement modifiées. Nous souhaitons demeurer dans une démarche saine, pour l'environnement comme pour le consommateur. »

Le potager collectif pourrait être « ouvert » aux visiteurs et touristes lors de la prochaine fête des Vieux-Métiers. ■

STAVELOT Conseil

## La Ville « récupère »

### 50 000 euros

Conseil communal bouclé en un peu moins d'une heure, ce mardi soir à Stavelot. En voici les principaux enseignements.

**1. Le CPAS rend 50 000 euros** Vu la (très) bonne santé de son compte 2016, le Centre public d'action sociale de Stavelot « a rendu à la Ville 50 000 euros, précise le bourgmestre Thierry de Bournonville (MR-LB). Il faut en féliciter le président Jean Pol Bleus pour sa très bonne gestion. » Par un ajustement budgétaire voté par la majorité (l'opposition s'étant abstenue), le boni global du budget communal 2017 est désormais de 833 000 euros.

**2. Déchets ménagers : taxe inchangée**

La taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés demeure identique. Soit 115 € pour les personnes isolées et 140 euros pour les ménages de deux personnes et plus. ■ A.V.